



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 31 octobre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 novembre 2011

PARKING DU MOULIN DU MILIEU - TRAVAUX
D'INSTALLATION DE BARRIERES D'ACCES
PAYANT

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
14 novembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Rose-Marie NIETO
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE

Excusés :

Adjoints :

- Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

**DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION ET DE LA
SECURITE**

**PARKING DU MOULIN DU MILIEU - TRAVAUX D'INSTALLATION
DE BARRIERES D'ACCES PAYANT**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Lors de sa séance du 17 décembre 2007, le Conseil municipal a approuvé le marché à souscrire avec la SOPAC pour la gestion du stationnement payant sur parcs de surface.

Aux termes du marché, la SOPAC assure la gestion des équipements et encaisse les recettes pour le compte de la Ville et cette dernière prend en charge la fourniture et pose des équipements ainsi que leur remplacement.

Afin de faciliter le stationnement dans l'hyper-centre et d'assurer une meilleure rotation sur les parkings, il a été décidé de mettre en place un système de gestion par barrières et caisses automatiques avec paiement de 9 heures à 19 heures du lundi au samedi inclus (excepté les jours fériés) au parking du Moulin du Milieu, à l'occasion de l'ouverture du nouveau parking souterrain de la Brèche.

La Ville a donc lancé une consultation en vue de la désignation d'une entreprise en charge du remplacement des horodateurs par des barrières et caisses automatiques.

La commission des marchés du 31 octobre 2011 a procédé à la désignation de l'attributaire. Il s'agit de l'entreprise THALES COMMUNICATIONS & SECURITY SA, 160 boulevard de Valmy – B.P. 82 – 92704 NANTERRE CEDEX.

Les crédits correspondants sont prévus au budget principal.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché à intervenir avec l'entreprise THALES COMMUNICATION & SECURITY SA, 160 boulevard de Valmy – BP 82 – 92704 NANTERRE CEDEX pour les travaux d'installation de barrières d'accès payant et de caisses automatiques au parking du Moulin du Milieu.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL